SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Théodore Kirsten*, maréchal ferrant à Liége.

(Voir le Nº 300, session de 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Théodore Kirsten, maréchal ferrant à Liége, a demandé la Naturalisation ordinaire par requête adressée à la Chambre des Représentants le 9 mai 1842.

Le Pétitionnaire est né à Vilweert, commune d'Olsheim (Prusse Rhénane), le 17 août 1791; il est venu se fixer à Liége en 1800 et y a épousé, en 1819, une Liégeoise dont il a aujourd'hui six enfants. Il possède quelques immeubles et a acquis une honnête aisance par son industrie et son travail.

Les renseignements recueillis sur sa moralité et sa réputation sont satisfaisants et le dépeignent comme méritant la faveur qu'il sollicite.

DE HAUSSY, Rapporteur.